

AUTO-ECOLE CFR BINIC

1 Boulevard Clémenceau

22520 Binic

Tél : 02.56.44.20.65

SOUS-CRITERE 2.2

Le procédé d'évaluation utilisé avant l'entrée en formation.

CATEGORIE AAC/B/CS et BEA

Avant la signature de votre contrat, nous vous fixerons une évaluation d'une durée d'une heure, elle est obligatoire et sera facturée.

Elle sera réalisée par 2 procédés :

- Soit directement en voiture avec un moniteur au moyen d'une fiche préétablie fournie par un fournisseur agréé et conforme au REMC ,
- Soit sur simulateur ENPC

L'intérêt de cette évaluation est de vous proposer une durée de formation qui corresponde à vos capacités.

Procédé N°1 : en voiture

Cette fiche est composée de 9 rubriques, le moniteur vous posera toutes sortes de questions sur :

1) Les renseignements d'ordre général :

Ils seront recueillis lors du premier contact avec l'élève (âge, niveau scolaire, profession, compréhension de la langue, port de lunettes ou pas).

2) L'expérience de la conduite :

- Êtes-vous titulaire d'un permis ?
- Avez-vous déjà conduit une voiture ?
- Avec qui avez-vous conduit ?
- Où avez-vous conduit ?
- Qu'avez-vous conduit autre qu'une automobile ?

3) Connaissance du véhicule (mécanique générale) :

- Généralement sur quelles roues agit le volant de direction ?
- Quand on tourne, les roues arrière suivent-elles le même chemin que les roues avant ?
- Faut-il éviter de tourner le volant à l'arrêt ?
- La 1 ère vitesse est une vitesse de départ ou d'allure lente ? Sauf pour le BEA
- Quand on est au point mort, le moteur entraîne-t-il les roues ?
- Le frein moteur est-il plus important en 2ème qu'en 4 ième ?
- Faut-il débrayer pour éviter de caler le moteur ? Sauf pour le BEA
- Dans un virage à vive allure, faut-il débrayer ? Sauf pour le BEA
- La pédale de frein agit-elle sur les 4 roues ?

- Le frein à main est-il aussi efficace que la pédale de frein ?

4) Les attitudes à l'égard de l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière :

- Est-il plus important pour conduire de savoir maîtriser la voiture et connaître le code OU est-ce d'être capable de prévoir les difficultés et de savoir y faire face ?

- Apprenez-vous, pour le désir d'apprendre OU parce que c'est une nécessité ?

5) Les habiletés :

Le moniteur regardera comment de manière spontanée, vous vous installez dans le véhicule, comment vous manipulez le volant et si vous savez démarrer et arrêter la voiture.

6) La compréhension et la mémoire :

Le moniteur évaluera votre rapidité de compréhension ou pas et aussi votre mémorisation. Il vérifiera votre capacité à restituer les explications données.

7) La perception :

Vos capacités perceptives seront évaluées au cours d'exercices de conduite, le moniteur utilise les doubles commandes, vous êtes au volant et dirigez la voiture ainsi que les clignotants. Vous serez noté sur les 4 points suivants : - le sens de la trajectoire et du gabarit de la voiture

- la capacité d'observation de l'environnement

- le sens de l'orientation

- la direction du regard.

8) L'émotivité :

Vous serez observés sur vos réactions pendant toute la durée de l'évaluation (vos paroles, gestes divers, crispation des gestes, ...)

9) Le résultat de l'évaluation :

Suite à votre implication lors de cette évaluation, le moniteur vous donnera une approximation d'heures que vous devez effectuer. Bien sûr, ce n'est qu'une évaluation, il est difficile de déterminer précisément le nombre d'heures nécessaire à votre formation.

Cette évaluation permettra ainsi d'établir un contrat sur votre formation et son coût.

Le procédé énuméré ci-dessus sera porté à la connaissance du public par un affichage dans l'établissement.

Procédé N°2 : sur simulateur

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes qui permet d'évaluer les capacités et les aptitudes. Le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes. Les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision]. Il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée. Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation. Les questions à partir des situations filmées

doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image. L'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

Les catégories de compétences évaluées sont :

- Les capacités et connaissances sensori-motrices :
 - Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation
 - Compétences techniques et situationnelles.
- Les capacités de compréhension et de traitement :
 - Capacités de perception d'indices. Compréhension de situations de circulation
 - Connaissance d'une règle de sécurité
 - Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.
- Les aspects émotionnels et affectifs :
 - Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite
 - Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite
 - Émotion positive et valorisation
 - Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur
 - État d'esprit positif : volonté de compréhension, persévérance État d'esprit négatif : dévalorisation, fuite, critique de tiers
 - Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.
- Les facteurs de volonté :
 - Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage
 - Motivation à suivre une formation à la conduite
 - Implication volontaire et persévérance
 - Implication volontaire.
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision :
 - Perception et sélection d'indices
 - Compréhension de situation
 - Capacité de prévision et d'anticipation
 - Capacité d'évaluation de distances et de vitesses
 - Capacité décisionnelle
 - Capacité visuo-spatiale Position du véhicule par rapport à infrastructure ou tiers
 - Capacité visuo-spatiale dynamique Évolution du véhicule dans l'espace
 - Efficience du temps de réaction et de traitement cognitif.
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail :
 - Exactitude ou erreur sur la prise d'information
 - Mémoire de travail.

Cette évaluation permettra ainsi d'établir un contrat sur votre formation et son coût.

Le procédé énuméré ci-dessus sera porté à la connaissance du public par un affichage dans l'établissement.

CATEGORIE A1/A2

Avant la signature de votre contrat, nous vous fixerons une évaluation d'une durée d'une heure, elle est obligatoire et sera facturée.

Elle sera réalisée directement sur la piste de Boudier Voyages à Pordic , avec un moniteur, au moyen d'une fiche préétablie fournie par un fournisseur agréé et conforme au REMC. L'intérêt de cette évaluation est de vous proposer une durée de formation qui corresponde à vos capacités.

L'évaluation porte sur :

- L'élève (nom, âge, expérience d'une conduite, ...)
- Les capacités et aptitudes en matière de manipulation d'un deux-roues motorisé,
- Les capacités senso-motrices,
- L'équilibre,
- Le transfert de connaissances techniques et de sécurité,
- L'attention,
- La compréhension,
- La mémorisation,
- Le traitement des informations.

Ces capacités sont évaluées par analyse d'exercices sur plateau et par questionnement technique.

Le total des points est attribué selon les apprentissages. Ainsi, le volume des heures d'apprentissage hors circulation (exercices de plateau) est de minimum 8 heures tandis que le volume des heures d'apprentissage en circulation est de minimum 12 heures pour le permis.

Précisons que ce bilan s'effectue avec un enseignant moto, habilité à présenter et à expliquer les volumes de points attribués et leur signification.

Cette évaluation permettra ainsi d'établir un contrat sur votre formation et son coût.

Le procédé énuméré ci-dessus sera porté à la connaissance du public par un affichage dans l'établissement.